

**POUR RELEVER LES DÉFIS  
DE LA BANQUE DE DEMAIN,**  
avec la mobilisation de tous

# AGIR

pour  
**PRÉSERVER  
L'ENVIRONNEMENT**



pour  
**L'INCLUSION RH  
& LES INITIATIVES  
COLLABORATIVES**



comme  
**MÉCÈNE**



par nos investissements et achats,  
être exemplaire pour une  
**ÉCONOMIE DURABLE**



# STRATÉGIE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA BANQUE DE FRANCE 2021-2024

**Institution de la République et membre de l'Eurosystème, la Banque de France exerce un large éventail de missions au service de la collectivité.** Ces missions relèvent de la stratégie monétaire, de la stabilité financière et des services à l'économie<sup>1</sup>. Au travers de ces missions, elle fait l'objet de nombreuses attentes de la société. Si elle ne peut seule répondre à tous les défis économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux, la Banque de France participe très activement au développement d'une économie équilibrée et soutenable en garantissant la confiance des citoyens dans la monnaie et les moyens de paiement, en veillant à la stabilité du secteur financier indispensable à la croissance économique, en contribuant au financement sain des entreprises et en aidant les ménages surendettés ou exclus du système bancaire. Elle contribue ainsi à relever de nombreux défis actuels et futurs pour assurer l'avenir et assume sa responsabilité en tant que Banque de France, au service des Français.

Le changement climatique avec toutes ses conséquences sur l'environnement impose une transformation profonde de notre économie vers un nouveau modèle de croissance soutenable s'appuyant sur la finance verte. Dans la mobilisation générale en faveur de l'écologie, la Banque affirme son ambition et sa capacité d'entraînement et porte plusieurs initiatives. En tant que banque centrale et superviseur, elle a notamment créé le NGFS<sup>2</sup> en 2017 et lancé l'exercice climatique pilote de l'ACPR. Elle a mis en place un Centre sur le changement climatique (CCC) interne, le 1<sup>er</sup> avril 2021 pour exercer un pilotage rapproché de l'ensemble de ses initiatives dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, pour s'assurer de leur bonne articulation et renforcer davantage encore sa capacité d'action vis-à-vis du système financier au sens large. À présent, la Banque de France oriente davantage ses travaux sur le verdissement de la politique monétaire.

**Au-delà de ses missions, la Banque de France mène depuis de nombreuses années une politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE)** traduite en actions concrètes qui participent à la stratégie d'entreprise. Le bilan de la stratégie RSE 2016-2020 montre l'importance des mesures prises en faveur des objectifs prioritaires déclinés autour de l'inclusion et de l'éducation économique et financière des publics (particuliers et entreprises), de l'accompagnement des personnes en situation de fragilité financière, des dirigeants d'entreprises et aussi des banques et assurances dans la prise en compte du risque climatique. Les plans d'actions et la dynamique ainsi créés sur ces sujets sont désormais pleinement intégrés aux missions de la Banque et portés directement par les métiers responsables comme partie de leur activité opérationnelle.

Dorénavant, et **pour le Plan stratégique 2021/2024, la Banque de France recentre sa stratégie RSE sur ses actions en tant qu'entreprise**, en complément de ses missions de banque centrale et de superviseur.

<sup>1</sup> Missions de la Banque de France : <https://www.banque-france.fr/la-banque-de-france/nous-connaître/decouvrir-la-banque-de-france/les-missions-de-la-banque-de-france>

<sup>2</sup> Network for Greening the Financial System ou Réseau pour le verdissement du système financier

# NOS ENGAGEMENTS

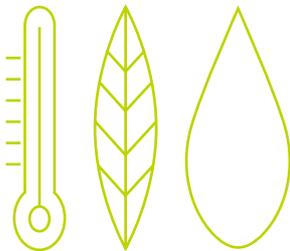
## ENGAGEMENTS RESPONSABLES DE LA BANQUE DE FRANCE :

Ouvrant une nouvelle page de mobilisation et d'action de toute la Banque autour d'une responsabilité sociale et environnementale réaffirmée, la stratégie RSE 21-24 vise à agir selon 4 axes :

- Pour préserver l'environnement
- Pour l'inclusion RH et les initiatives collaboratives
- Comme mécène dans des domaines faisant écho à nos missions
- Par ses investissements et achats, pour une économie durable

### 1/ AGIR POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Pour préserver l'environnement et dans le prolongement de l'attention qu'elle porte depuis 2008 à son empreinte environnementale, la Banque s'engage à développer une stratégie de neutralité carbone ambitieuse, à associer plus encore les métiers et les collaborateurs à la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, et à avoir un usage durable des ressources et contribuer à la préservation de la biodiversité.



**Piloter et mettre en œuvre  
une stratégie de neutralité  
carbone**

#### Indicateur n° 1

Réduire d'au moins 15 %  
nos émissions de gaz  
à effet de serre (GES) à 2024\*  
(comparativement à 2019)

*\* Nouvelle cible, la cible initiale ayant  
été atteinte*

**Associer les métiers  
et les collaborateurs à la  
réduction de notre empreinte  
carbone**

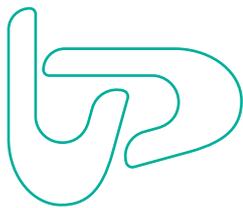
#### Indicateur n° 2

Mise à disposition de tous les  
agents d'un profil numérique  
individuel, avec enrichissement  
progressif et augmentation de  
son usage de 2021 à 2024

**Avoir un usage durable des  
ressources et contribuer à la  
préservation de la biodiversité**

## 2/ AGIR POUR L'INCLUSION RH ET LES INITIATIVES COLLABORATIVES

Renouvelant et renforçant sa volonté de favoriser l'inclusion RH et les initiatives collaboratives, la Banque promeut la diversité dans les recrutements et garantit l'équité de traitement et l'employabilité des collaborateurs à toutes les étapes de leur carrière, co-construit un environnement de travail qui favorise le bien-être et la prise d'initiative.



**Promouvoir la diversité dans les recrutements et garantir l'équité de traitement**

**Indicateur n° 3**

Taux d'accès des femmes aux postes à responsabilité : 35 % à fin 2024

**Garantir l'employabilité des collaborateurs à toutes les étapes de leur carrière**

**Indicateur n° 4**

Taux d'emploi de travailleurs en situation de handicap  $\geq$  à 6 %

**Co-construire un environnement de travail qui favorise le bien-être et la prise d'initiative**

## 3/ AGIR COMME MÉCÈNE

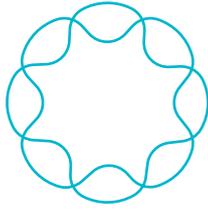
Développant une démarche de mécène responsable, la Banque, par son mécénat financier, de compétences et en industrie, soutient une plus grande inclusion économique et sociale, la transition écologique ainsi que la préservation et la promotion du patrimoine culturel.

Le mécénat peut s'exercer selon différents formats, au niveau national ou régional :

- . **Mécénat financier** : don en numéraire ;
- . **Mécénat en nature ou en industrie** : don de biens ou mise à disposition de biens, œuvres d'art ou objets de collection, prestations de service ;
- . **Mécénat de compétences** : mise à disposition de personnel à titre gracieux pendant leur temps de travail.

Les domaines d'actions du mécénat sont plus précisément :

- 1) Au titre du patrimoine culturel : la préservation et l'enrichissement du patrimoine historique de la Banque (bâtiments présentant un intérêt, collections) et son ouverture au plus grand nombre (journées du patrimoine, expositions, organisation de concerts), ainsi que la valorisation du patrimoine culturel en lien avec l'histoire de l'Institution, ses personnages clés et l'histoire économique et monétaire de la France ;
- 2) Au titre de l'inclusion économique et sociale : l'insertion sociale des populations vulnérables et le développement socio-économique des territoires en partenariat avec les acteurs associatifs locaux d'intérêt général, les partenaires économiques et les acteurs du secteur de l'économie sociale et solidaire ;
- 3) Au titre de la transition écologique : la préservation de l'environnement et de la biodiversité et l'accompagnement du changement climatique.



**Préserver et promouvoir  
le patrimoine culturel**

**S'engager pour une plus  
grande inclusion  
économique et sociale**

**Promouvoir la transition  
écologique**

**Indicateur n° 5**

Taux d'engagement annuel  
des collaborateurs > à 15 %  
avec une progression de  
+ 15 % entre 2019 et 2024\*

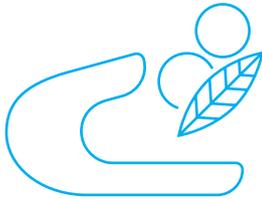
*\* Nouvelle cible, la cible initiale ayant  
été atteinte*

**Indicateur n° 6**

Au moins 350 actions  
de mécénat soutenues  
sur la période 2021-2024

## 4/ AGIR POUR UNE ÉCONOMIE DURABLE, PAR NOS INVESTISSEMENTS ET NOS ACHATS

La Banque de France vise l'exemplarité dans sa gestion et plus particulièrement dans ses investissements et ses achats et agit pour une économie durable en impliquant l'ensemble de ses métiers et collaborateurs. Pour ses achats et investissements financiers, elle décline ses engagements dans ses chartes d'investissement et d'achat responsable et se fixe de nouveaux objectifs à horizon 2024. Pour ses investissements opérationnels, elle développe une démarche de mesure d'impacts économiques, sociaux et environnementaux visant à intégrer des critères extra-financiers dans l'engagement et le suivi de ses projets.



**Intégrer des critères  
extra-financiers  
dans l'engagement  
et le suivi de nos projets**

**Poursuivre et diffuser  
notre démarche d'achats  
responsables**

**Renforcer notre démarche  
d'investissement responsable**

**Indicateur n° 7**

Alignement des portefeuilles  
(poche actions de la caisse de  
réserve des employés et poche  
actions des fonds propres)\* sur  
une trajectoire de 1,5 °C  
d'ici fin 2025\*\*

*\* La démarche d'investisseur  
responsable de la Banque porte sur ces  
portefeuilles dont elle a la pleine et  
entière responsabilité. Elle poursuit les  
objectifs fixés par l'accord de Paris*

*\*\* Nouvelle cible, la cible initiale ayant  
été atteinte*

# NOTRE GOUVERNANCE RSE

## **1/ Des engagements évalués et suivis**

La politique RSE de la Banque de France met l'accent sur ces quatre axes avec des objectifs, déclinés par tous les acteurs concernés, et des indicateurs clairement définis, dont 7 prioritaires. La Banque de France s'engage à rendre compte de la façon dont elle a atteint ses objectifs et ambitions dans le rapport annuel d'activité au sein d'un chapitre dédié à sa responsabilité sociale et environnementale décrivant l'évolution et les résultats de sa démarche.

## **2/ Des engagements traduits en actions concrètes grâce à une gouvernance renforcée**

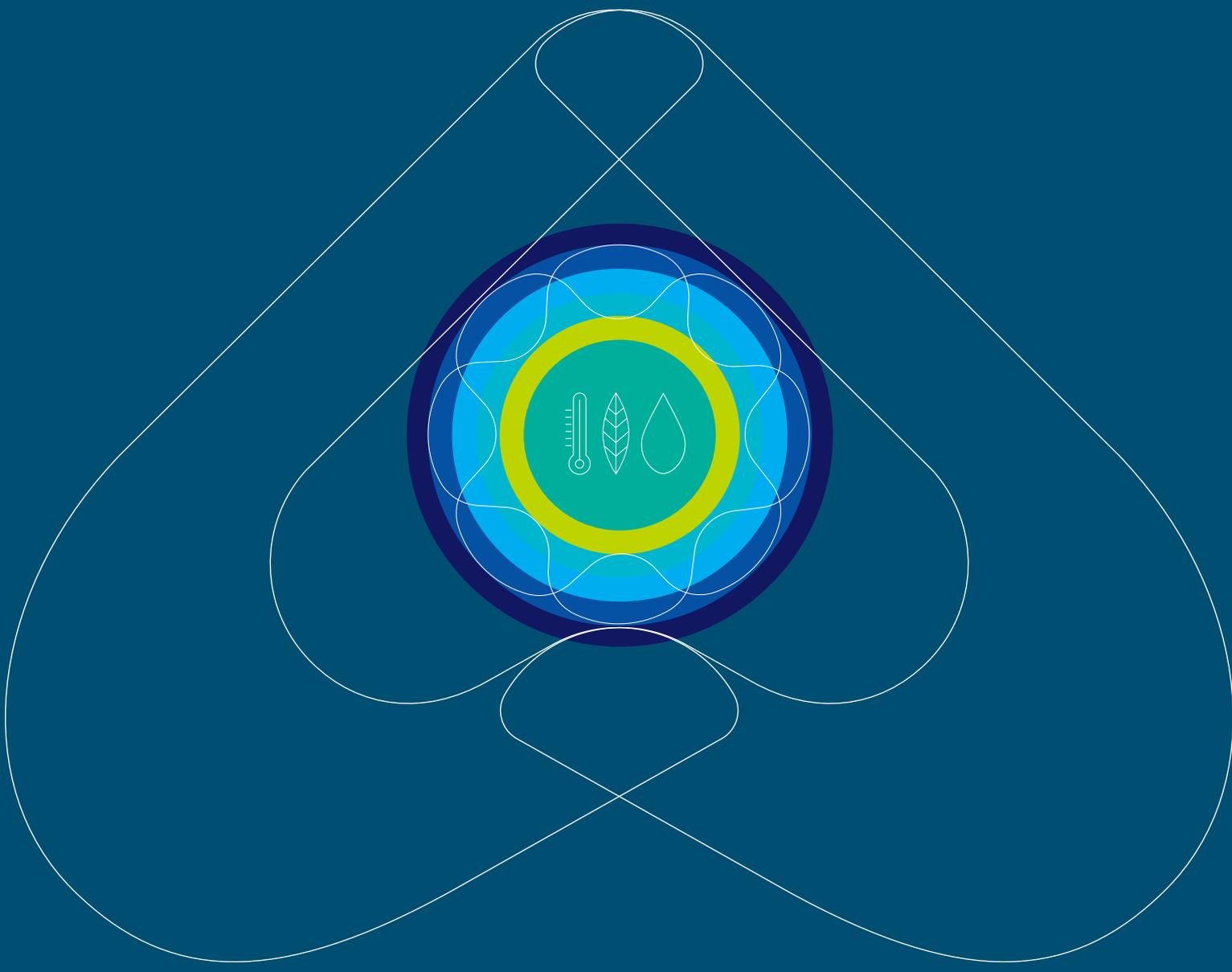
**La Mission RSE&DD** est, au sein du Secrétariat général, le service en charge de la définition et du déploiement de la politique RSE de la Banque de France. La Mission RSE&DD **pilote et coordonne la stratégie RSE de la Banque** et les actions conduites dans ce domaine en **relation étroite avec l'ensemble des directions générales**. Elle **accompagne les métiers dans l'intégration de la RSE dans leurs activités**. Elle est également en charge de l'élaboration, du pilotage et de la coordination de la stratégie de neutralité carbone de l'Institution et propose les orientations stratégiques à mettre en œuvre. Elle assure le secrétariat des Comités intervenant dans la stratégie RSE et anime le réseau de correspondants RSE.

**Un comité de direction consacré à la RSE** se réunit au moins une fois par an et autant que de besoin.

Un reporting interne lui permet d'avoir une vue globale de la stratégie RSE de la Banque avec pour objectif de s'assurer de sa bonne mise en œuvre et de l'atteinte des objectifs fixés, en cohérence avec les impératifs métiers et la stratégie globale de la Banque. Il valide la stratégie RSE révisée à l'occasion de chaque nouveau plan stratégique de la Banque, y compris ses objectifs et indicateurs centraux, et les modifications qu'il pourrait leur être apportées. Chaque année, il passe en revue le bilan de l'année N-1 et décide notamment des orientations prioritaires pour l'exercice suivant. La stratégie RSE fait également l'objet d'une présentation annuelle **au Conseil général**.

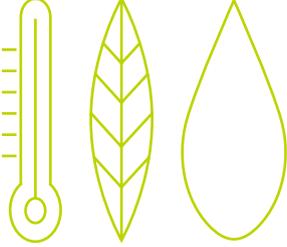
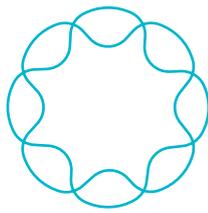
**Un comité de mécénat** (créé en 2020) prend les décisions relatives au mécénat. Il se réunit deux fois par an en comité faitier, présidé par le gouverneur de la Banque de France. Les orientations prioritaires de la politique de mécénat, au regard des domaines d'actions définies dans l'axe mécénat, sont fixées annuellement par ce comité. Les décisions relatives aux actions de mécénat d'un montant inférieur à 10 000 EUR et la préparation des séances du comité faitier sont confiées à un comité de suivi qui se réunit autant que de besoin et rapporte au comité faitier. Les décisions relatives au mécénat de compétences long sont confiées à un comité ad hoc qui rapporte et présente un bilan annuel au comité faitier.

**Un réseau des correspondants RSE** représente les acteurs de terrain essentiels pour le déploiement de la politique RSE de la Banque de France. **Un correspondant régional** est désigné au sein de chacune des 13 régions où est implantée la Banque de France, ainsi que des correspondants au sein de chacune des directions générales avec pour mission principale de relayer, sensibiliser, déployer la stratégie RSE à travers des actions concrètes et fédératrices, mais aussi de faciliter la mise en œuvre des objectifs de la stratégie RSE sur l'ensemble des sites et unités de la Banque de France.



# STRATÉGIE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE 21-24

Liste des indicateurs prioritaires associés aux engagements retenus

DOMAINES D'ACTION	OBJECTIFS PRIORITAIRES
 <p>AGIR POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT</p>	<p>Piloter et mettre en œuvre une stratégie de neutralité carbone</p>
	<p>Associer les métiers et les collaborateurs à la réduction de notre empreinte carbone</p>
	<p>Avoir un usage durable des ressources et contribuer à la préservation de la biodiversité</p>
 <p>AGIR POUR L'INCLUSION RH ET LES INITIATIVES COLLABORATIVES</p>	<p>Promouvoir la diversité dans les recrutements et garantir l'équité de traitement</p>
	<p>Garantir l'employabilité des collaborateurs à toutes les étapes de leur carrière</p>
	<p>Co-construire un environnement de travail qui favorise le bien-être et la prise d'initiative</p>
 <p>AGIR COMME MÉCÈNE</p>	<p>Préserver et promouvoir le patrimoine culturel</p>
	<p>S'engager pour une plus grande inclusion économique et sociale</p>
	<p>Promouvoir la transition écologique</p>
 <p>AGIR POUR UNE ÉCONOMIE DURABLE, PAR NOS INVESTISSEMENTS ET NOS ACHATS</p>	<p>Intégrer des critères extra-financiers dans l'engagement et le suivi de nos projets</p>
	<p>Poursuivre et diffuser notre démarche d'achats responsables</p>
	<p>Renforcer notre démarche d'investissement responsable</p>

Sponsor RSE : Claude Piot

INDICATEURS SUIVIS	SPONSOR & RESPONSABLE
<p><b>Indicateur n° 1</b> Réduire d'au moins 15 % nos émissions de gaz à effet de serre (GES) à 2024* (comparativement à 2019)</p> <p><b>Indicateur n° 2</b> Mise à disposition de tous les agents d'un profil numérique individuel, avec enrichissement et augmentation de son usage de 2021 à 2024</p>	<p>Bertrand Peyret &amp; Camille L'Hermitte</p> <hr/> <p>Christine Sampic &amp; Delphine Lescarcelle-Evin</p>
<p><b>Indicateur n° 3</b> Taux d'accès des femmes aux postes à responsabilité : 35 % à fin 2024</p> <p><b>Indicateur n° 4</b> Taux d'emploi de travailleurs en situation de handicap <math>\geq</math> à 6 %</p>	<p>Kathie Werquin-Wattebled &amp; Nathalie Piazza</p> <hr/> <p>Isabelle Thouzery &amp; Denis Lhomme</p>
<p><b>Indicateur n° 5</b> Taux d'engagement annuel des collaborateurs <math>&gt;</math> à 15 % avec une progression de + 15 % entre 2019 et 2024*</p> <p><b>Indicateur n° 6</b> Au moins 350 actions de mécénat soutenues sur la période 2021-2024</p>	<p>Bertrand Peyret &amp; Emmanuelle Paolini</p>
<p><b>Indicateur n° 7</b> Alignement des portefeuilles (poche actions de la caisse de réserve des employés et poche actions des fonds propres)** sur une trajectoire de 1,5 °C d'ici fin 2025*</p> <p><small>* Nouvelle cible, la cible initiale ayant été atteinte</small></p> <p><small>** La démarche d'investisseur responsable de la Banque porte sur ces portefeuilles dont elle a la pleine et entière responsabilité. Elle poursuit les objectifs fixés par l'accord de Paris</small></p>	<p>Bertrand Peyret &amp; Valérie Dumas</p>

